

Séance consacrée au vote du budget 2009 du Conseil général

Jeudi 12 mars 2009

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

12 III 09

M. le président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le vote du budget est toujours un exercice de vérité et de responsabilité.

Monsieur Chaussat nous a dit, au début de la séance, que « *ce n'est pas ainsi que l'on prépare l'avenir* ». Mais il ne nous a pas dit comment il fallait le préparer, pas plus que notre collègue Toro à l'instant !

Assurément pas, de mon point de vue, en s'appuyant sur le système de valeurs porté par vos amis du gouvernement et par vous-mêmes, ici au sein de cette Assemblée, depuis de nombreuses années.

Assurément pas à partir de ce libéralisme économique que vous appelez « liberté », mais qui n'est que la liberté du renard libre dans un poulailler libre.

Assurément pas à partir de cet amoindrissement de l'Etat et de l'action publique que vous appelez de vos vœux quand il y a de la richesse à prendre, mais un Etat et des collectivités publiques que vous redécouvrez et que vous appelez à la rescousse lorsqu'il s'agit de sauver ce qui peut l'être encore d'un système en échec. En fait, votre doctrine, c'est de privatiser les profits et de nationaliser les pertes.

Assurément pas non plus en démantelant le modèle social de notre pays, hérité du programme du Conseil national de la résistance et de la libération, au motif que notre société devrait s'adapter à la concurrence internationale guidée par les excès du capitalisme financier.

Certains vous ont crus, moins en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs, c'est vrai, mais assurément trop tout de même, si j'en juge par vos résultats et la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

J'ai toujours considéré que le principal talent de la droite lors des campagnes électorales était d'arriver à faire croire aux gens modestes qu'ils étaient riches !

En votant pour un bouclier fiscal qui ne les concerne naturellement pas, nos concitoyens ont aussi voté pour les franchises médicales qu'ils paient chaque fois qu'ils ont besoin de se soigner.

En croyant travailler plus pour gagner plus, ou tout simplement travailler plus pour ne pas voir leur entreprise fermer, ils ont donné, pour n'obtenir en retour, par exemple à Clairoix dans l'Oise chez Continental, que la fermeture de leur site ! Nous sommes désormais entrés dans l'ère du « *travailler plus pour chômer plus* ».

Alors pourquoi vous dis-je tout cela ? Tout simplement parce que la crise, dont vous ne pouvez vous exonérer de toute responsabilité, mes chers collègues de droite, c'est plus de difficultés pour les Français et les habitants de la Seine-Saint-Denis, donc plus de dépenses sociales pour le Conseil général. Ces fameuses dépenses de fonctionnement dont vous avez déploré l'augmentation tout au long de la séance.

Comme vous, je déplore que nos dépenses de fonctionnement augmentent à un rythme élyséen -enfin non, pas à ce point-là tout de même !- mais à la différence de vous, je dis lesquelles augmentent et pourquoi elles augmentent.

Sur les transferts, vous avez raison, cher Michel Teulet. Quand l'Etat transfère des compétences, il ne transfère jamais tous les moyens qui vont avec. De toute façon, parce que les collectivités locales font toujours mieux que l'Etat, tout transfert coûte de l'argent. Le contribuable a un meilleur service et il paie un peu plus en conséquence.

Mais vous ne pouvez pas comparer l'alouette représentée par les premières lois de décentralisation, celle de Pierre Mauroy et de Gaston Defferre, avec le cheval qui a été l'acte 2 de Jean-Pierre Raffarin et de Nicolas Sarkozy, en matière de transfert de charges non compensées ! La seule augmentation des dépenses de RMI non compensées, résultat des politiques économiques des gouvernements qui se sont succédé au moins depuis le 1^{er} janvier 2004, représente cette année bien plus que les 35 M€ que l'augmentation des taux de 7 % apportera au budget départemental. Cela signifie bien que ce budget et notamment la proposition de taux qui en résulte, est l'aboutissement d'un long travail collectif de l'administration et de la majorité -au troisième étage de l'Hôtel du département, mon cher collègue Toro !- pour limiter au strict nécessaire l'effort demandé à nos concitoyens.

Vouloir aller en-deçà de cette augmentation, c'est nécessairement dire ce que l'on supprime. Or depuis ce matin je n'ai entendu aucune proposition de cette nature, mais au contraire, sur les tous les bancs de cette Assemblée et souvent de façon légitime, des suggestions ou des demandes d'ajouts !

Chers collègues de droite, vous nous avez dit que l'augmentation des taux que nous proposons était inacceptable. Nous assumons cette responsabilité, si difficile que cela nous soit.

Mais ce sont surtout les raisons qui nous obligent à devoir procéder à cette augmentation qui sont inacceptables. Sur ce dernier point, j'aurais aimé que vous assumiez vos propres responsabilités, si difficile que cela vous soit.

Votre choix de ne pas les assumer renforce la nécessité de rassemblement de la majorité, pour doter notre Conseil général de ce budget 2009, au service de la population de la Seine-Saint-Denis.